

RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE L'ESSONNE

1^{er} MAI 2022

Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés FFC et les engagements seront prioritaires à l'Essonne.

Les clubs essonniens seront appelés en premier sur la ligne.

Une zone verte est prévue route de Bellanger, près des terrains de tennis, pour se débarrasser d'aliments, de détritus, de bidons, etc.

Tout contrevenant pourra se voir sanctionner par le jury des commissaires.

Sur cette épreuve, le CDC 91 met en place un système de chronométrage par transpondeurs.

Les transpondeurs seront remis en même temps que les dossards à un responsable de club.

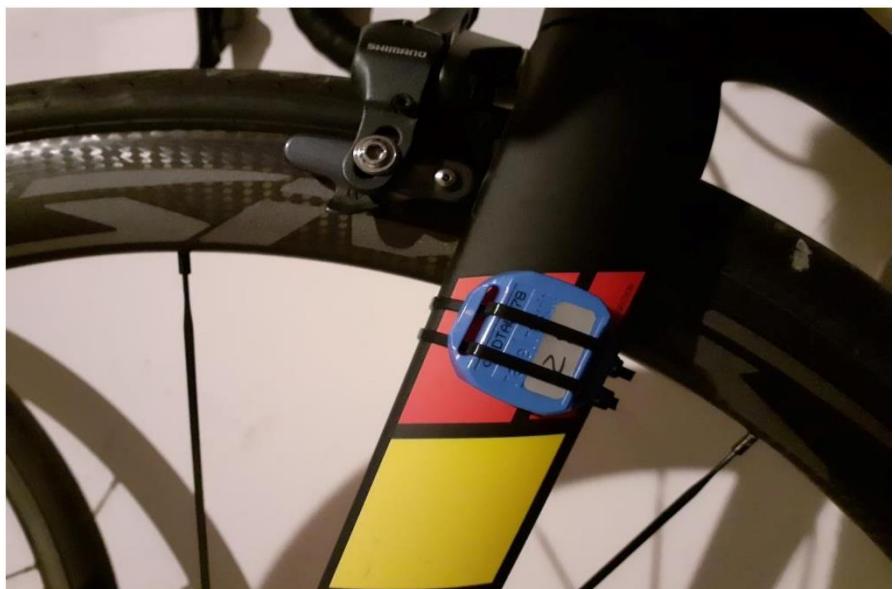
Le transpondeur est confié au club contre une caution de 65 euros par coureur.

Merci de venir avec un chèque à l'ordre du CDC 91 avec un montant égal au nombre de coureurs participants à ce championnat.

Aucun transpondeur ne sera remis aux coureurs 30 minutes avant le début d'une course.

Des rilsans pour la fixation des transpondeurs sur le vélo seront fournis par l'organisation

Les puces se situeront sur la fourche avant du vélo comme indiqué sur la photo ci-contre.



Si des transpondeurs sont abîmés ou ne sont pas restitués à la fin de l'épreuve, ils seront facturés (caution).

Il est formellement interdit aux coureurs qui ne participent pas à l'épreuve en cours de franchir la ligne d'arrivée.

Après l'épreuve et ce toujours par respect d'équité, il sera aussi formellement interdit de repasser la ligne tant que le dernier coureur n'est pas arrivé, même à contresens.

Les coureurs devront prendre à gauche la rue des Sarmates (au-delà de la ligne d'arrivée) et reprendre à gauche vers la route de la charpenterie pour un retour vers le centre de Sermaise.

En cas de non-respect de ces règles, le coureur ne sera pas classé. Le système ne doit pas être perturbé par des coureurs ne respectant pas les règles.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE L'ESSONNE



Les lauréats des différents classements devront se présenter dans les 15 minutes suivant l'arrivée au podium en tenue de cycliste : les 3 premiers de l'épreuve, les 3 premiers de l'Essonne de chaque catégorie.

Rappel : Le maillot remis au champion départemental doit être porté sur chaque compétition jusqu'au championnat de l'année suivante.

Tous les participants sont censés connaître le présent règlement et l'appliquer dans son intégralité.

Le Président du Club FFC représentant les coureurs sur les championnats de l'Essonne 2022 s'engage à respecter et à faire appliquer le présent règlement

Nom et signature du Président du Club

Signature du commissaire FFC (Comité départemental)

Pour tous renseignements, merci de contacter le CDC à l'adresse mail : contact@cdc-91.fr